

Une première étape franchie pour l'acquisition de terrains au Mont-Sainte-Anne

Château-Richer, le 15 janvier 2021 — L'analyse du cadre juridique permettant d'envisager l'acquisition des propriétés de la Sépaq au Mont-Sainte-Anne est complétée, une première étape qui était à franchir pour la [MRC de La Côte-de-Beaupré](#). La MRC poursuit parallèlement l'élaboration d'un plan de développement concerté de la destination en tenant compte des intérêts de toute la région.

« Nous allons livrer au gouvernement du Québec un plan de développement emballant et rassembleur pour la destination. À terme, cette démarche qui a reçu l'appui unanime du conseil de La MRC de La Côte-de-Beaupré permettra de garantir à notre communauté un développement harmonieux et un environnement d'affaires serein et fertile pour l'investissement. Plus de 600 emplois dépendent du Mont-Sainte-Anne. Il importe de bien faire les choses », insiste M. Pierre Lefrançois, préfet de La MRC de La Côte-de-Beaupré.

Rappelons que la MRC cible uniquement les droits de propriété tréfonciers (sous-sol) de la Sépaq et non pas la portion au-dessus du sol et les équipements qui sont la propriété de Resorts of the Canadian Rockies (RCR). La MRC n'entend pas devenir gestionnaire d'activités touristiques, mais bien collaborer avec l'ensemble des parties prenantes afin d'investir pour le développement de la région aux bénéfices de tous les citoyens et des générations futures.

Assurer la réalisation du Plan de développement durable

La MRC rappelle qu'il est de sa compétence de veiller à la planification du territoire et à soutenir son développement économique. Ainsi, cette démarche s'inscrit parfaitement dans le Plan de développement durable de la MRC de La Côte-de-Beaupré. Au cours des dernières années, la MRC a investi un montant supérieur à 2,5 M\$ contribuant à plusieurs réalisations d'une valeur supérieure à 35 M\$, dont la mise à niveau des pistes de ski de fond et de vélo de montagne, la promotion touristique au Mont-Sainte-Anne, la rénovation du Centre des congrès ainsi que la réfection du Quai de Sainte-Anne-de-Beaupré.

« Nous souhaitons que le processus d'affaires qui s'enclenche demeure positif, inclusif et collaboratif avec l'ensemble des partenaires. Dans cet esprit, nous réaliserons des consultations citoyennes au cours des prochaines semaines afin de recueillir les commentaires et les idées de la population. Notre objectif premier est d'accélérer le développement structurant du site pour le développement socio-économique de la MRC de La Côte-de-Beaupré et de la région de la Capitale-Nationale », rappelle M. Lefrançois.

À propos de la MRC de La Côte-de-Beaupré

La Municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré a été créée en 1981 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Elle est constituée des neuf municipalités locales et villes suivantes : Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Joachim, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente, auxquelles s'ajoutent les territoires non organisés (TNO) Sault-au-Cochon et Lac-Jacques-Cartier qui couvrent 85 % de la superficie totale du territoire de la MRC. Entre fleuve et montagnes, en passant par les chutes et canyons, le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré recèle de nombreux attraits naturels, culturels, patrimoniaux et agrotouristiques exceptionnels.

— 30 —

Source :

MRC de La Côte-de-Beaupré | mrccotedebeaupre.com | [Facebook](#) |

Contact média :

Etienne Cummings | etienne@fernandezcom.ca |

C 418 906-1748